

## **Droit à la vérité, devoir de vérité.**

Après un sénateur de la majorité qui demandait hier au chef d'état-major des Armées de faire taire les militaires à la retraite, c'est cette fois-ci un ancien Premier ministre qui affirme, devant un parterre de jeunes étudiants et dans une expression digne de nos meilleurs comiques: « *les militaire peuvent réfléchir mais il y a des limites à ne pas dépasser* ».

Dans le même temps, mais en toute discrétion, le directeur de cabinet du ministre de la Défense envoie des lettres comminatoires à tous les officiers généraux dès lors qu'ils s'expriment sur des sujets d'actualité, en les rappelant à leur « devoir de réserve ».

### **L'armée n'a pas toujours été la « Grande Muette ».**

Depuis quand les militaires d'active ne devraient-ils plus réfléchir et ne pourraient-ils plus s'exprimer librement, y compris devant les membres d'une commission composée de parlementaires ? Tout en se gardant, bien entendu, de dévoiler des informations secrètes et de remettre en cause la discipline dans l'exécution des missions qui leur sont confiées, devraient-ils cesser de faire connaître leurs réflexions sur les questions de Défense et de Sécurité qui sont au cœur de leur métier ?

Ils sont évidemment encouragés à s'exprimer par l'exemple d'illustres prédécesseurs : Lyautey, de Gaulle, Beaufre pour ne citer que les plus connus, car comme il a été rappelé récemment, l'armée n'a pas toujours été la « Grande Muette », mais elle l'est devenue.

Rappelons tout de même que les militaires qui s'expriment aujourd'hui sont d'abord des citoyens à part entière depuis que la République leur a accordé le droit de vote en 1945 et que, de plus, ils ont tous accepté le principe du sacrifice éventuel de leur vie au service de la France.

### **Dire la vérité.**

Ce que certains leur reprochent aujourd'hui c'est d'exposer clairement des faits, d'analyser sans complaisance des situations anormales, de pointer des incohérences, de dénoncer des insuffisances voire des lacunes inacceptables, et de proposer des solutions souvent de bon sens, le tout de manière argumentée, sans langue de bois et sans esprit polémique.

Que des experts de haut rang, s'expriment sur les questions militaires dans un langage clair et en toute franchise en raison de l'urgence de certaines situations, suscite, il est vrai, l'attention et souvent l'admiration. Elle nourrit la confiance de la population envers ses militaires (exprimée à plus de 90% d'après les derniers sondages).

Les chefs d'état-major des armées sont régulièrement auditionnés par des membres de commissions parlementaires. D'autres, en situation de responsabilité, le sont au coup par coup. Il est pour eux inimaginable que leurs propos devant la représentation nationale ne soient pas complets et d'une totale franchise, que cela plaise ou non à l'auditoire. Il en va de la connaissance et de la compréhension des faits sans laquelle il ne peut y avoir de bonnes décisions. Si tel n'était pas le cas, l'exercice même de la démocratie en serait compromis car les élus sont, avant toute appartenance à un parti politique, les représentants du peuple et celui-ci a droit à la vérité. Aussi on ne comprend pas pourquoi le général Soubelet a été semble-t-il sanctionné par une mutation à la suite de ses propos devant la commission qui l'avait convoqué.

D'une façon plus générale, il est regrettable que les membres de la commission de la Défense de l'Assemblée nationale, par exemple, soient si peu nombreux à participer régulièrement aux auditions au cours desquelles les chefs d'état-major exposent les problèmes auxquels les armées sont confrontées. De même, trop peu de médias relaient leurs propos.

### **Le lien entre les Français et leur armée.**

C'est pourquoi l'ASAF propose depuis plusieurs années que ces généraux qui conduisent les opérations en cours et préparent les forces armées pour les décennies à venir, puissent s'exprimer aux heures de grande écoute à la radio ou à la télévision, ou encore dans la presse écrite.

Nul doute que si les chefs militaires avaient cette possibilité et cette liberté, les Français s'intéresseraient davantage à leur armée, renforçant ainsi le lien armée-nation. Ils comprendraient mieux les raisons de nos

engagements militaires et accepteraient d'autant plus les efforts financiers que la Nation doit consentir pour assurer sa Défense, préserver ses intérêts et garantir son indépendance.

L'adhésion et le soutien indéfectible de la Nation à son armée se construit sur la connaissance, la compréhension qui nourrit la confiance entre soldats et citoyens. L'Armée ne doit et ne peut plus être la « Grande Muette », sauf naturellement dans les seuls aspects véritablement secrets des opérations militaires.

Alors que des transformations rapides se produisent dans tous les domaines, pourquoi brider la réflexion et l'expression d'officiers sur des sujets d'intérêt militaire. Une telle sclérose imposée menace l'avenir de la défense de la France. En effet, qui, mieux que ces cadres y compris les plus jeunes, sont à même de combiner tradition et modernité, valeurs françaises et hautes technologies, nouvelle donne stratégique et tendances lourdes des peuples et des nations ?

A la suite des déclarations inacceptables de ce sénateur et de cet ancien Premier ministre, les prises de position de l'ASAF ont suscité d'innombrables réactions de soutien. Celles-ci ne peuvent que nous encourager à renforcer notre action en vue de continuer à informer en toute franchise et en toute liberté les décideurs et nos concitoyens sur les questions de Défense.

*LA RÉDACTION de l'ASAF*